



Communiqué du Comité d'Entreprise Européen ENGIE
le 21 septembre 2016

Le CEE s'est réuni le 20 septembre en séance extraordinaire afin d'examiner et recueillir son avis sur le projet de transformation d'ENGIE E&P

Le contexte et les choix stratégiques poursuivis par ENGIE dans l'Exploration Production (E&P) jusqu'en 2015 ont consisté à se développer très rapidement, par des acquisitions ou des investissements sur des grands projets. Depuis plus de 10 ans, ENGIE n'a cessé de rappeler qu'elle était la seule « utility » présente sur la chaîne complète du gaz.

Le changement de stratégie de ENGIE, tourné vers la transition énergétique, et la volonté annoncée de se désengager des activités soumises au prix du marché viennent percuter l'avenir d'E&P et interrogent sur la place du Gaz dans les activités du groupe.

Le CEE estime que le projet de redimensionnement d'E&P sur ses activités ne pourra fonctionner qu'à condition de conserver les compétences nécessaires et de ne pas arrêter les investissements de développement.

Le projet supprime 1/3 de l'effectif global et la moitié du personnel d'E&P, si on raisonne hors personnel sur sites industriels.

Le CEE a œuvré pour modifier le contenu et l'ampleur de la réorganisation d'E&P et pour obtenir des garanties et des droits pour les salariés impactés par ce projet.

Des perspectives d'aménagement du projet ont été ouvertes à l'occasion des échanges avec la direction.

Mais à l'issue de la réunion du CEE du 20 septembre, les membres du CEE dénoncent et regrettent un changement de position sur les engagements sociaux de part de la Direction du Groupe ENGIE.

Le groupe ENGIE, qui vient de signer l'Accord Social Européen, ne peut quelques mois après rompre avec la volonté de ne procéder à « aucun départ contraint de personnel au sein du Groupe ». Cette vision sociale a prévalu lors de restructurations ou fusions acquisitions jusqu'à ce jour.

Sans plus de garanties sociales qui engagent concrètement la direction, les membres du CEE considèrent que les échanges doivent se poursuivre avec la direction. Le processus de consultation ne peut pas être considéré comme terminé de façon unilatérale au niveau du CEE.

Les nombreuses questions restant sans réponse à ce jour ne permettent pas d'avoir un avis motivé sur la viabilité du projet présenté par la direction pour E&P. Les impacts économiques et sociaux sont importants pour les personnels. Nous constatons une perte de confiance dans les équipes de travail face à un projet qui manque de précisions et d'ambition.

A l'issue de la réunion, les membres du CEE ont mandaté le secrétariat du CEE et son Secrétaire pour prendre tous les contacts nécessaires, afin de trouver des solutions globales et permettre de poursuivre des échanges dans un climat de confiance tant au niveau local, qu'au niveau Européen.

Nous informerons les personnels et leurs représentants des évolutions à suivre.

Pour le CEE ENGIE, le secrétaire R. TEXTORIS

Paris, le 21 septembre 2016